



HES

Identité de genre et changement d'état-civil des personnes trans : l'avis utile de la CNCDH

publié le jeudi 27 juin 2013

Voici le communiqué publié par Homosexualités et Socialisme (HES - Socialistes LGBT) après la publication de l'avis de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme *"sur l'identité de genre et sur le changement de la mention de sexe à l'état civil"*.

• **La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), vénérable et presque septuagénaire institution de notre République, vient de rendre un avis, en réponse au ministère de la Justice et au ministère des droits des femmes, sur la définition et la place de "l'identité de genre" dans le droit français et sur les conditions de modification de la mention du sexe dans l'état-civil.** Cet avis était sollicité par le gouvernement dans le cadre du programme d'actions interministérielles contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

La Commission souligne que "le remplacement des termes « identité sexuelle » par ceux d' « identité de genre », outre qu'il mettrait le droit français en cohérence avec le droit international, "permettrait de rectifier une terminologie inadéquate dans la mesure où elle contribue à alimenter la méconnaissance et les préjugés qui pèsent sur les personnes transidentitaires."

Recommandant la démedicalisation et la déjudiciarisation partielle pour la modification de la mention du sexe dans l'état-civil, la Commission proclame que "s'affirmer homme ou femme n'est pas une question de choix ni de volonté et ne relève pas d'une décision arbitraire, conjoncturelle ou fantasmagique : cette affirmation est au contraire toujours liée à une conviction profonde qui est souvent ressentie dès l'enfance, et qui relève, non pas d'une identification passagère, mais bien de l'identité même du sujet, de ce qu'il est."

Homosexualités et Socialisme (HES - Socialistes LGBT) qui travaille depuis longtemps sur ces questions salue cet avis utile pour le droit des personnes trans et la lutte contre les préjugés. Il

ne constitue pas, et pour cause, l'aboutissement juridique de notre travail de réflexion et de nos revendications. HES, comme elle l'a écrit dans ses 20 propositions, maintient qu'il revient à chaque personne de déterminer son identité de genre et que cela doit être traduit dans notre législation. Mais l'avis de la CNCDH témoigne de la prise de conscience, de la réflexion et des débats des membres diversifiés de la Commission. Enfin, il possède l'énorme qualité de placer le débat sur le seul terrain où il doit être, celui des droits de la personne. C'est aussi pour cela que nous défilerons samedi à Paris.

La République a dit oui, allons au bout de l'égalité !

publié le vendredi 28 juin 2013

Voici le communiqué d'Homosexualités et Socialisme (HES - Socialistes LGBT), à la veille de la marche des Fiertés de Paris.

Les militant-e-s et les citoyen-e-s mobilisé-e-s contre les violences et les discriminations qui frappent les personnes LGBT (lesbiennes, gays, bis, trans) marcheront à Paris, samedi 29 juin, derrière le mot d'ordre inter-associatif : **droits des LGBT, allons au bout de l'égalité.**

Homosexualités et Socialisme (HES - Socialistes LGBT), le PS et le MJS, participeront à cette **première Marche des Fiertés depuis que la République a dit oui** à l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe. **Cette réforme de notre code civil est un progrès majeur vers l'égalité de droits, de devoirs, de dignité l'ensemble des couples et des familles.**

C'est aussi la marche de la 30e année d'existence d'HES, fondée en 1983. L'occasion d'un bref regard en arrière, par dessus notre épaule, pour voir qu'en 30 ans, nous avons pris part aux réformes visant à la sanction légale des discriminations, à la création du Pacs, à l'ouverture du mariage et de l'adoption. En retournant la tête pour regarder devant nous, nous voyons les chantiers qui nous attendent : la situation des couples bi-nationaux au regard du mariage, l'ouverture de la PMA, les droits des trans, la protection de toutes les familles, la complexe question du don du sang, les discriminations dans le milieu professionnel... HES et ses 15 groupes locaux sont déjà au travail.

• **Rendez-vous le 29 juin vers 14 heures sur le char d'HES à l'angle du boulevard du Montparnasse et de la rue du Cherche-Midi.**